

# Services de sécurisation mécanique des sites et locaux vacants

---

■ VPSitex

## Présentation

Les produits présentés permettent de condamner les ouvertures de patrimoines vacants ou en phase de travaux et leur mise en place ne détériore pas les ouvertures ni les structures qui les entourent.

Les types d'ouverture concernés sont :

- Les fenêtres et balcons : Mise en place d'une protection résistant aux agressions mais laissant toutefois pénétrer air et lumière.
- Les portes : Doublage ou remplacement des portes existantes et de leurs serrures par un panneau plein, antiagressions, et muni de sa propre serrure de sûreté.

## Descriptif

Ce sont des dispositifs pour sécuriser les espaces vacants, tout en permettant l'accès aux personnes autorisées. Ils sont utilisés contre les effractions ou les occupations illégales :

- de patrimoines vacants,
- sur chantiers en neuf, rénovation, etc.

## Fonctionnement

Trois types de panneaux sont possibles suivant le degré de visibilité souhaité à l'intérieur (visites, travaux...) et les besoins de ventilation ou, au contraire, de protection contre le gel ou l'humidité :

1. panneaux occultants ajourés (acier),
2. panneaux translucides mixtes (acier/polyester),
3. panneaux transparents (polycarbonate).

Les différents types de panneaux peuvent être panachés.

Les portes de protection renforcée peuvent être équipées de serrures mécaniques ou électroniques sans clé. Cette variante de porte de protection renforcée sans clé est équipée d'une serrure électronique à connexion Bluetooth permettant son ouverture et sa fermeture via une application disponible sur smartphone et évitant ainsi le risque de perte de clé et les déplacements pour accompagner les personnes devant se rendre sur le site.

La sécurité du dispositif « portes et panneaux » peut être renforcée par la pose d'une alarme.

## Prestation de services

L'offre de ces produits peut être adossée à une prestation de services telle de la location de portes et panneaux anti-intrusion pour portes, fenêtres et balcons.

## Normalisation - Réglementation - Certification

Il n'existe pas de cadre réglementaire ou normatif pour ce type de produits.

## Critères de choix

La robustesse, la non-dégradation de l'existant et les conditions économiques ont été les principaux critères de choix.